

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 24 AOÛT 2026**

Affiché le 25/08/2026

Séance du lundi 24 août 2026

Date de la convocation : 18/08/2026

Nombre de Conseillers : 19

Présents : 13

Votants : 16

Présents : Mmes Sandra ARSIVAUD, Patricia LEPINE, Hanna OCHSENBEIN, Béatrice PEREIRA, Josette RAIMON, Martine SCHEID, Chantal SUBRA.

MM. Lionel DAMESTOY, Eric DRAPEAU, Eric FAUCHER, François JOUANNAULT, Olivier LANERES, Dominique MOREL.

Absents ayant donné Pouvoirs : Mme Claire-Marie BIGEAYE à Mme Béatrice PEREIRA

M. Damien BREAU à Mme Martine SCHEID

M. Eric THICKETT à M. Eric FAUCHER

Absents excusés : Mme Andrée JOUSSEAUME, MM. Patrick RAMOS et Gérard VILATTE

Secrétaire de séance : Mme Josette RAIMON

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre août à 18 heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SALLES SUR MER, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Madame Chantal SUBRA, Maire.

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 29/06/2026.

Le procès-verbal de la séance du 29/06/2026 est adopté à l'unanimité.

Procès-verbal adopté à l'unanimité avec 16 voix pour.

Communication au Conseil Municipal des décisions prises au titre des délégations du Conseil Municipal au Maire (L2122-22 Code Général des Collectivités Territoriales)

- Acquisition de panneaux de signalisation pour la place de la Liberté auprès du SYNDICAT DE LA VOIRIE 17 pour un montant de 88,96€ HT, 106,75€ TTC.
- Pose de 2 plots supplémentaires pour la sécurisation des terrains de sport par la société LIMBERGERE ELAGAGE pour un montant de 500,00€ TTC.
- Pose de blocs bétons pour la Fête de la Rosière et pour la sécurisation des terrains de sport par la société SARL GUERAU SERVICES pour un montant de 160,00€ HT, 192,00€ TTC.
- Fourniture de plaquettes pour l'aire de jeux de la maternelle par la société PAYSAGE ROBIN pour un montant de 1460,00€ HT, 1.752,00€ TTC.
- Changement de l'alternateur du minibus par la société BUTTIGIEG AUTOMOBILES pour un montant de 735,14€ HT, 882,17€ TTC.
- Raccordement électrique pour la pose de ventilateurs à l'école par la société SAS PEREIRA-CHAILLOUX pour un montant de 2.767,30€ HT, 3.320,76€ TTC.
- Fourniture de filtres pour la CTA de la Galerie par la société CSA pour un montant de 730,50€ HT, 876,60€ TTC.
- Fourniture de 2 banderoles pour le Forum des Associations par la société FRANCE BANDEROLE pour un montant de 73,14€ HT, 87,77€ TTC.
- Etalonnage des thermomètres de la cantine par la société LABCO pour un montant de 116,65€ HT, 139,98€ TTC.
- Contrat d'entretien ponctuel pour la climatisation réversible du local poubelles de la cantine par la société SARL HURON FRERES pour un montant de 130,00€ HT, 156,00€ TTC.
- Acquisition de 32 ventilateurs pour le groupe scolaire auprès de la société CREATE pour un montant de 3200,00€ HT.
- Fourniture de 2 moto-turbines de rechange pour la VMC des réfectoires de la cantine par la société VENTILATIONPRO pour un montant de 770,00€ HT, 924,00€ TTC.
- Fourniture de 2 armoires de sécurité pour le CTM par la société AXESS INDUSTRIES pour un montant de 811,78€ HT, 974,14€ TTC.
- Réalisation d'un bornage Chemin des Vignes par le cabinet LÉGLISE MOUNITZ CONSEILS pour un montant de 1.195,00€ HT, 1.434,00€ TTC.
- Concession dans le cimetière pour une case colombarium pour une durée de 30 ans avec M. ARTERO pour un montant de 750,00€ TTC.
- Fourniture de 2 nouveaux filets de foot pour le city stade par la société AGORESPACE pour un montant

de 820,00€ HT, 984,00€ TTC.

- Convention de remboursement pour la modernisation de l'éclairage public avec le SDEER17 pour un montant total de 6.042,93€ réparti sur 5 ans.
- Fourniture de cartouches de filtration pour le lave-vaisselle de la cantine par la société EQUIPE CUISINE pour un montant de 401,08€ HT, 481,30€ TTC.
- Taille et broyage des haies du camping par la société BOINOT CHRISTIAN pour un montant de 6.200,00€ HT, 7.440,00€ TTC.
- Location d'un broyeur pour les haies du camping auprès de la société MMI MOTOCULTURE pour un montant de 750,00€ HT, 900,00€ TTC.
- Fourniture de pavés led pour l'école maternelle par la société OMNILUM pour un montant de 1.014,00€ HT, 1.223,42€ TTC.
- Fourniture d'un panneau pour réglementer le stationnement le jour du marché par le SYNDICAT DE LA VOIRIE 17 pour un montant de 138,56€ HT, 166,27€ TTC.

Délibération n°1 Acquisition de la Maison 7 rue du Panzay

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :

- De procéder à l'acquisition du 7 rue du Panzay cadastré AE284 (y compris les droits indivis sur le quereu de la parcelle AE115 permettant l'accès à la parcelle via la place de la Liberté) ;
- Autoriser Madame le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de cet immeuble pour un prix maximum de 640 000€ tous honoraires compris ;
- Autoriser Madame le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour.

Délibération n°2 Acquisition de la Maison 7 rue du Panzay – Souscription d'un emprunt

Après avoir pris connaissance des propositions reçues des différentes banques consultées et en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide de contracter un emprunt de 640 000 € (six cent quarante mille Euros) auprès la Caisse des Dépôts et Consignations, destiné à financer l'acquisition de la Maison du 7 rue du Panzay à 600 000€ ainsi que les frais de négociation de 5% soit 30 000€, et les frais de notaire de 10 000€ dont les caractéristiques sont les suivantes :
 - Montant du capital emprunté : 640 000 € (six cent quarante mille Euros)
 - Durée d'amortissement en mois : 35 ans
 - Périodicité des échéances : Trimestrielle
 - Index : Livret A
 - Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du LA
 - Amortissement : Déduit
 - Absence de mobilisation de la totalité du montant du Prêt : autorisée moyennant le paiement d'une pénalité de dédit de 1% calculée sur le montant non mobilisé à l'issue de la phase de mobilisation
 - Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle
 - Typologie Gissler : 1A
 - Commission d'instruction : 0.06 % (6 points de base) du montant du prêt
- S'engage, pendant toute la durée du prêt, à faire inscrire à son budget les crédits nécessaires au remboursement des échéances en capital et en intérêts.
- Autorise Madame le Maire à signer le contrat de prêt correspondant.
- Autorise Madame le Maire à signer tous documents nécessaires à la gestion de contrat d'emprunt.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour.

Délibération n°3 Décision modificative n°1 Budget COMMUNE

BUDGET COMMUNE

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2115 (21) - 152 : Terrains bâtis	640 000,00	1641 (16) - 152 : Emprunts en euros	640 000,00
	640 000,00		640 000,00
Total Dépenses		Total Recettes	640 000,00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve les virements de crédits tels que proposés
- Autorise Madame le Maire à signer tous documents relatifs à cette opération.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour.

Délibération n°4 – Projet de création d'une micro-crèche – Service Public de la Petite Enfance – Avis favorable

Considérant la volonté d'offrir la possibilité d'accéder à 12 places d'accueil supplémentaires pour les enfants de 0 à 3 ans de la Commune, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'émettre un avis favorable à l'ouverture de la micro-crèche « Les Jardins de Mélia » de Mme Mélissa Guilliorit au 6 bis rue de la Borderie.
- D'autoriser Madame le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour.

Délibération n°5 – Projet de création d'une micro-crèche – Demande de fonds de concours aux équipements structurants auprès de la CDA de La Rochelle

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De poursuivre, en tant que maître d'ouvrage, la création d'une micro-crèche pour un montant prévisionnel de travaux de 420 000 € HT ;
- De solliciter le financement de 200 000€ de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle au titre des fonds de concours aux équipements structurants
- De valider le plan de financement tel qu'annexé à la présente délibération ;
- D'autoriser Madame le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour.

Délibération n°6 – Tarifs Marché de Noël 2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Fixe le prix de l'emplacement pour les exposants pendant le Marché à 50€,
- Autorise Madame le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour.

Délibération n°7 – Accueil et information du demandeur de logement social – Renouvellement adhésion à l'AFIPADE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve le renouvellement de l'adhésion de la Commune à l'AFIPADE,
- Autorise Madame le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour.

Délibération n°8 – SDEER17 – Convention d'occupation domaniale pour le déploiement et l'exploitation d'un service IRVE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'approuver la convention d'occupation domaniale à conclure avec la société de projet EL CV 03, identifiée sous le nom commercial « CharG17 », en présence du SDEER17, visant notamment à définir les conditions dans lesquelles la société sera autorisée à occuper l'espace public pour déployer et exploiter des Infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IVRE) ;
- D'autoriser Madame le Maire, à signer la présente convention et tout document utile à l'application de la présente délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour.

Questions / Informations diverses :

- Prochain Conseil Municipal :
 - o Lundi 28/09/2026 à 18h30
- Date de l'Election Présidentielle à noter pour la tenue des bureaux de vote :
 - o Dimanche 18/04/2027 8h00-19h00
 - o Dimanche 02/05/2027 8h00-19h00
- Date prochaines manifestations :
 - o Forum des Associations : samedi 29 août 2026 dans le Parc l'après-midi
 - o Ensemble pour l'Autisme, pique-nique par l'Ange Bleu : samedi 29 août 2026 dans le Parc l'après-midi

- Projection par En Salles « Grandir au Ladakh » : mercredi 02 septembre 2026 20h à la Galerie
- Vide Grenier par Grains de Sel : dimanche 20 septembre 2026 au Camping de 8h30 à 18h
- Octobre rose : dimanche 4 octobre 2026 à la Salle des Fêtes le matin
- Projection par En Salles « La châtaigne, ce délicieux petit fruit de l'automne » : mercredi 07 octobre 2026 20h à la Galerie
- Zone de gratuité : du 14 au 17 octobre 2026 à la salle des Fêtes (dates à confirmer)
- Projection par En Salles « Reclaiming Cocoa » : mercredi 03 novembre 2026 20h à la Galerie
- Marché de Noël : samedi 5 et dimanche 6 décembre 2026 dans le Parc